



FICHE DE PRÉSENTATION NEREUS

NEREUS (Network of European Regions Using Space Technologies - Réseau des Régions Européennes Utilisatrices des Technologies Spatiales) compte actuellement 23 membres effectifs¹ et un groupe grandissant de membres associés (35) assurant une représentation du monde académique, de la recherche ainsi que du secteur privé. Il dispose d'un secrétariat permanent basé à Bruxelles et est organisé sous forme d'association internationale sans but lucratif.

La Charte politique de NEREUS, signée en 2007, définit les objectifs majeurs du réseau, à savoir:

- Mise à disposition des membres une plateforme d'échange d'informations et de connaissances ;
- Constitution de réseaux et partenariats ;
- Mobilisation d'activités et projets convaincants ;
- Expression de la dimension régionale des politiques spatiales ;
- Établissement d'un dialogue avec les décideurs à l'échelon européen (Commission Européenne, Parlement Européen, etc...) ;
- Accès facilité aux programmes de l'Union européenne ;
- Exploitation au bénéfice des membres du potentiel des technologies spatiales en termes de R&D et de compétitivité économique ;
- Intégration des citoyens dans le processus de développement d'une politique spatiale européenne et dans l'élaboration des marchés des technologies spatiales.

¹ Apulia Region (Italy) • Azores Region (Portugal) • Baden-Württemberg Region (Germany) • Basilicata Region (Italy) • Bavaria Region (Germany) • Brittany Region (France) • Catalunya Region (Spain) • East Midlands Region (UK) • Emilia Romagna Region (Italy) • Free Hanseatic City of Bremen (Germany) • Hesse Region (Germany) • Madrid Region (Spain) • Malopolska Region (Poland) • Mazovia Region (Poland) • Nouvelle Aquitaine Region (France) • Occitania Region (France) • Piedmont Region (Italy) • Podkarpackie Region (Poland) • South Holland Region (The Netherlands) • Territorial Collectivity of French Guiana (France) • Tuscany Region (Italy) • Veneto Region (Italy) • Wallonia Region (Belgium)

ADHESION

NEREUS compte deux catégories de membres : Membres effectifs et Membres associés (Article 5 des Statuts).

MEMBRES EFFECTIFS

Ce sont les régions ou entités régionales des Etats membres de l'Union européenne qui disposent d'un degré d'autonomie qui les place au niveau immédiatement inférieur à celui de l'Etat dont elles font partie et qui sont dotées d'une représentation politique indépendante. Ils ont le droit de vote aux réunions de l'Assemblée générale et peuvent être élus au Conseil d'administration via les représentants qu'ils désignent.

MEMBRES ASSOCIÉS

Les membres associés sont les autorités locales (autres que les régions), sociétés, corporations, associations, fondations, universités, autres réseaux, entreprises et acteurs du secteur privé qui présentent des compétences, connaissances et intérêts concomitants aux objectifs de NEREUS. Ils peuvent participer à toutes les réunions des groupes de travail et prendre part, sans droit de vote, aux réunions de l'Assemblée générale.

COTISATIONS

La cotisation des Membres effectifs est de 10.000 EUR. Les Membres associés paient une cotisation qui varie en fonction de la taille de leur organisation (voir ci-dessous)

PROCÉDURE D'ADHÉSION

Veuillez contacter le secrétariat NEREUS à Bruxelles pour toute information relative à la procédure d'adhésion. Cette dernière s'adresse tant à des Membres effectifs qu'à des Membres associés.

Si votre organisation souhaite rejoindre le réseau NEREUS, comme Membre effectif ou comme Membre associé, veuillez nous faire parvenir:

- Le formulaire unique d'adhésion accompagné d'une lettre exprimant vos motivations
- La Charte politique et les Statuts NEREUS contresignés pour accord

La cotisation vous sera réclamée dès que votre candidature aura été acceptée par le Conseil d'administration:

- Membres effectifs: € 10.000/an
- Membres associés:
 - Sociétés occupant plus de 250 personnes: € 5.000/an
 - PME occupant moins de 250 personnes: € 1.000/an
 - Autorités locales, universités, centres de recherche, organisations sans but lucratif et PME occupant moins de 50 personnes: € 500/an

Merci d'adresser toute correspondance ou documents:

- a) par courrier postal au Secrétariat NEREUS (adresse ci-dessous)
- b) par courriel à :

CORDONNÉES

NEREUS AISBL

C/o Representation of the

State of Hessen to the EU

Rue Montoyer, 21

1000 Bruxelles, Belgique

www.nereus-regions.eu

Roya Ayazi

Secrétaire Générale

Tel : 0032 (0) 2 7347649

E-mail :

[rayazi.nereus@euregions4space.c](mailto:rayazi.nereus@euregions4space.com)

[om](mailto:rayazi.nereus@euregions4space.com)

Margarita Chryski

Communication/Project Officer

Email:

[mchryski.nereus@euregions4space.](mailto:mchryski.nereus@euregions4space.com)

[com](mailto:mchryski.nereus@euregions4space.com)

Follow us on Twitter |

@NEREUSaisbl